

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le  
lundi 10 juin 2019 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h30 et vérifie le quorum.

2019-06-127  
6847

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2019-06-128  
6847

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 13 mai 2019 ainsi que des réunions spéciales du 13 et 23 mai 2019.

**QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2019-06-129  
6847

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapports financiers**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mai 2019

**- Aqueduc**

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 838 m<sup>3</sup>, moyenne: 92 m<sup>3</sup>/jr (drainage)

Secteur Les Buissons : 7 673 m<sup>3</sup>, moyenne: 248m<sup>3</sup>/jr (drainage)

Station de recherche : 01-05-2019 au 03-06-2019 2.4m<sup>3</sup>

Camping de la Rive : Non disponible

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport sur les pratiques tenues: 8, 22 et (22 - école) mai 2019

Incendies: 18, 20 et 29 mai 2019

Premiers répondants : 26 mai 2019

Formation des pompiers : 25 et 26 mai 2019

Rencontres : 5 mai 2019



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : 17 avril 2019 et 15 mai 2019

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2019-06-130  
6848

### CORRESPONDANCE

#### Reçue :

\* M. Marc-André Leblanc, directeur des programmes fiscaux, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation -2019-05-27- confirmation qu'un montant de 6 249 \$ sera déposé, le 27 juin 2019, en paiement de la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2019.

\* M. Marc-André Leblanc, directeur des programmes fiscaux, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation -2019-05-27- confirmation qu'un montant de 63 190 \$ sera déposé, le 28 juin 2019, en paiement de la mesure financière de péréquation prévu à l'article 261 de la Loi sur la fiscalité municipale pour l'année 2019.

#### Expédiée :

\* Mme Audrey Bigaouette et M. Mickel Ouellet, 464, chemin Principal -19-05-14- Envoi de la résolution numéro 2019-05-096 selon laquelle le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure DM-2019-01, afin de régulariser la superficie excédentaire du garage isolé privé pour y inclure l'abri à bois intégré et son espace de rangement à son dessus.

\* M. Jean-Yves Bouchard, urbaniste -19-05-14- Envoi de la résolution numéro 2019-05-104 selon laquelle le conseil municipal accepte l'offre de services de la firme Jean-Yves Bouchard, urbaniste, pour effectuer des modifications réglementaires et des rectifications aux plans de sa réglementation au coût de 3 080 \$, plus taxes.

\* M. François Girard, V.A.R. inc. -19-05-14- Envoi de la résolution numéro 2019-05-105 selon laquelle le conseil municipal accepte l'offre de V.A.R. inc. pour installer les branchements extérieurs pour les génératrices au bureau municipal et au Centre des loisirs au coût de 13 884,46 \$, plus taxes.

\* Mme Maryvonne Tremblay, maison des jeunes Le S.Q.U.A.T. -19-05-14- Envoi de la résolution numéro 2019-05-114 selon laquelle le conseil municipal accepte de faire un don au montant de 1 500 \$ à la maison des jeunes Le S.Q.U.A.T. quand ils auront procédé au nettoyage des fossés des rues municipales et à la teinture des passerelles du portail d'entrée.

\* M. Luc Dionne, Sani-Manic Côte-Nord inc. -19-05-14- Envoi de la résolution numéro 2019-05-116 selon laquelle le conseil municipal accepte la soumission reçue de Sani-Manic Côte-Nord inc. pour la location de deux (2) toilettes chimiques, du 22 mai au 9 octobre 2019, qui seront nettoyées et vidangées une fois par semaine, au coût de 3 794,18 \$, taxes incluses.

M. Michel Deschênes, directeur général, Office d'habitation de Manicouagan -19-05-14- Envoi de la résolution numéro 2019-05-120 selon laquelle le conseil municipal nomme M. Raynald Foster, conseiller municipal, pour siéger au Conseil d'administration permanent de l'Office d'habitation de Manicouagan.

Mme Marie-Soleil Vigneault, directrice générale, Centre régional de services aux bibliothèques de la Côte-Nord -19-05-28- Envoi de la résolution numéro 2019-05-125 selon laquelle le conseil propose que Mme Lisette

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



Bouchard soit nommée responsable, Mme Joëlle Bernier soit nommée superviseure et M. Julien Normand soit nommé conseiller représentant pour la bibliothèque municipale de Pointe-aux-Outardes.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2019-06-131  
6849

**PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT**

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2019-06-10.

**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun.

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

Avis de motion

Le conseiller Dave Prévèreault donne avis de motion que le Règlement numéro 350-19 modifiant le règlement de zonage numéro 341-18 et ses amendements en vigueur sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Avis de motion

Le conseiller Jean-François Gauthier donne avis de motion que le Règlement numéro 351-19 modifiant le règlement de construction numéro 343-18 et ses amendements en vigueur en vue de préciser les dispositions applicables à la reconstruction ou la réfection d'un bâtiment dérogatoire protégé par droits acquis sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Avis de motion

Le conseiller Jean-François Gauthier donne avis de motion que le Règlement numéro 352-19 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 339-18 en vue d'abroger et de remplacer le plan des grandes affectations sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le conseiller demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

2019-06-132  
6849

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 350-19 MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 341-18 ET SES AMENDEMENTS  
EN VIGUEUR.**

**ATTENDU QUE**

la municipalité de Pointe-aux-Outardes est régie par le Code municipal et par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QU'UN**

règlement de zonage (341-18) et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire municipal ;



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**ATTENDU QUE** le Conseil a jugé à propos de modifier le règlement de zonage au regard des objets de ce règlement ;

**ATTENDU QUE** le cahier des spécifications portant le numéro #-35019-01 fait partie intégrante du présent règlement et modifie le cahier des spécifications en vigueur;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le présent projet de règlement portant le numéro 350-19, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit.

2019-06-133  
6850

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 351-19 MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 343-18 ET SES  
AMENDEMENTS EN VIGUEUR EN VUE DE PRÉCISER LES  
DISPOSITIONS APPLICABLES À LA RECONSTRUCTION OU LA  
RÉFECTION D'UN BÂTIMENT DÉROGATOIRE PROTÉGÉ PAR DROITS  
ACQUIS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes est régie par le Code municipal et par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QU'UN** règlement de construction (343-18) et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire municipal ;

**ATTENDU QUE** le Conseil a jugé à propos de modifier le règlement de construction au regard de l'objet de ce règlement ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le présent projet de règlement portant le numéro 351-19, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit.

2019-06-134  
6850

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 352-19 MODIFIANT  
LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 339-18 EN VUE D'ABROGER ET DE  
REEMPLACER LE PLAN DES GRANDES AFFECTATIONS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes est régie par le Code municipal et par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QU'UN** plan d'urbanisme (339-18) et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire municipal ;

**ATTENDU QUE** le Conseil a jugé à propos de modifier le plan d'urbanisme au regard de l'objet de ce règlement ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le présent projet de règlement portant le numéro 352-19, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS**

2019-06-135  
6851

**RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DANS LE RAPPORT  
FINANCIER 2018**

Monsieur le maire fait la lecture des faits saillants concernant le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter ce rapport pour dépôt.

Il est également résolu de l'inclure dans le bulletin municipal *Le Cacardeur – édition juillet 2019* et de l'expédier à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2019-06-136  
6851

**ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE  
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM a mis en place un service d'ingénierie et d'infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le conseil autorise que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de leur territoire, de leurs infrastructures et de leurs équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM;

**QUE** M. Serge Deschênes, maire et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités;

**QUE** Mme Dania Hovington, soit autorisée à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

2019-06-137  
6851

**DÉSIGNATION DES RUES MUNICIPALES – RUE GAGNÉ, HARVEY ET DE  
LA SOURCE**

**CONSIDÉRANT** l'acquisition, par la municipalité, des lots : 4 918 535, pour la rue Gagné; 6 275 759, pour le prolongement de la rue Harvey et 4 919 251 pour une partie de la rue Harvey.





**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**CONSIDÉRANT QUE** le lot 4 918 988 est utilisé pour la rue de la source qui mène à la station de pompage Les Buissons;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire officialiser l'utilisation de ces rues municipales;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'officialiser l'ouverture des rues municipales suivantes :

- Rue Gagné (lot 4 918 535)
- Rue Harvey (lots 6 275 759 et 4 919 251)
- Rue de la Source (lot 4 918 988)

2019-06-138  
6852

**ENGAGEMENT – PRÉPOSÉS AUX TRAVAUX PUBLICS ADJOINTS  
TEMPORAIRES SUR APPEL**

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'engager des préposés aux travaux publics adjoints temporaires, sur appel, pour parer à un surcroît occasionnel de travail selon les périodes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner l'embauche de Messieurs Aurèle Imbeault, Jocelyn Marin et Berthier Lévesque aux postes de préposés aux travaux publics adjoints temporaires, sur appel, selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur, la rémunération pour ce poste sera la classe 3, échelon 1.

2019-06-139  
6852

**VENTE – ANCIEN CAMION-CITERNE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire se départir de son camion-citerne suite à son retrait du service incendie causé par sa non-conformité pour les opérations d'urgence incendie;

**CONSIDÉRANT** les 3 offres reçues pour le camion-citerne.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'offre de M. José Bisson pour la vente du camion-citerne, au montant de 3 500 \$, plus taxes applicables.

2019-06-140  
6852

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2019 – ASSOCIATION  
FORESTIÈRE CÔTE-NORD**

**CONSIDÉRANT** la demande de renouvellement de l'adhésion de l'Association forestière Côte-Nord.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2019 auprès de l'Association forestière Côte-Nord au coût de 50 \$.

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



2019-06-141  
6853

**ENGAGEMENTS – ANIMATEURS AU CAMP DE JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'engager les étudiants Tommy Imbeault et Kelly Rochon, pour l'animation du terrain de jeux à 40 heures/semaine, pour une durée de 8 semaines. Ils seront rémunérés au taux horaire de 12,50 \$.

2019-06-142  
6853

**SAUVEGARDE INFONUAGIQUE – AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** la capacité de sauvegarde infonuagique avec PG Solutions doit être augmentée afin de répondre aux besoins de sécurité des dossiers administratifs.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'augmenter à 150 GB, la capacité de sauvegarde infonuagique avec PG Solutions au coût de 600,00 \$, plus taxes.

2019-06-143  
6853

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2019 – CHAMBRE DE COMMERCE DE MANICOUAGAN**

**CONSIDÉRANT** la demande de renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce de Manicouagan.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2019 auprès de la Chambre de commerce de Manicouagan au coût de 172,46 \$, taxes incluses.

2019-06-144  
6853

**DEMANDE DE DON – SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**

**CONSIDÉRANT QU'** il y aura une marche au mois de juin pour la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'occasion, M. Frédéric Thibeault, ainsi que son fils, Léoric relèveront le défi « Tête à prix ».

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire un don de 50 \$ pour le défi « Tête à prix », à M. Frédéric Thibeault et à son fils Léoric, qu'ils remettront à la Société canadienne du cancer.

2019-06-145  
6853

**ÉVALUATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET LEURS CONTENUS**

**CONSIDÉRANT QUE** la sous-estimation de la valeur d'une couverture d'assurance peut avoir de graves conséquences et un impact financier important;

**CONSIDÉRANT QU'** il est important d'avoir une évaluation des coûts de reconstruction des bâtiments municipaux ainsi que les équipements et les contenus;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Services préventifs d'évaluation (SPE) valeur assurable pour faire l'évaluation des bâtiments municipaux ainsi que les équipements et les contenus.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater SPE valeur assurable pour réaliser les travaux suivants :



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

- Une description détaillée de chacun des éléments de la construction des bâtiments ainsi que les équipements fixes servant à l'utilisation du bâtiment;
- Le calcul détaillé de la valeur de reconstruction ainsi que les coûts de reconstruction au pied carré par la méthode des composantes;
- Le résumé général des valeurs incluant les frais d'architecte, les frais de démolition, de déblai et les taxes;
- Un croquis à l'échelle des bâtiments;
- Un dossier photographique;
- Une description détaillée des équipements, contenus et procédés;
- Rapport en version électronique.

Au coût de 6 230 \$, plus taxes.

Les coûts de ses travaux seront pris dans le surplus accumulé.

2019-06-146  
6854

**ACHAT FLEURS – AMÉNAGEMENT**

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Centre Jardin Trudel pour les arrangements et les fleurs qui seront installés à l'entrée de la municipalité et devant le bureau municipal.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la soumission de Centre Jardin Trudel pour les arrangements et les fleurs, au coût de 471,36 \$, taxes incluses.

**AFFAIRES NOUVELLES**

2019-06-147  
6854

**MANDAT – DIRECTEUR INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** l'adhésion de la municipalité à la démarche évaluant l'opportunité de mettre en commun une partie ou l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT QU'** un mandat d'étude a été confié à la firme RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, afin d'une part, de dresser un portrait de la situation actuelle des services de sécurité incendie (SSI), et d'autre part, d'évaluer les scénarios de regroupement possibles ainsi que leurs incidences, afin ultimement d'émettre des recommandations aux municipalités mandataires;

**CONSIDÉRANT QU'** à la suite du dépôt de l'étude, les municipalités mandataires se sont rencontrées à quelques reprises pour planifier une éventuelle mise en commun;

**CONSIDÉRANT QU'** à la suite de l'entrée en fonction du directeur du SSI, une première rencontre officielle a eu lieu, le 6 juin 2019, entre les municipalités intéressées et des représentants du MAMH, du MSP et de la MRC de Manicouagan;

**CONSIDÉRANT QU'** après cette rencontre, il y a lieu que chacune des municipalités intéressées adopte une résolution d'engagement afin d'officialiser le processus de réflexion entourant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie;



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**CONSIDÉRANT QU'** il y a lieu également de mandater le directeur du SSI afin de revoir les scénarios de déploiement des ressources contenues à l'étude précitée, et d'émettre ses recommandations sur les modes de mise en commun envisageables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes confirme son engagement au processus de réflexion entamé envers la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de son offre en matière de sécurité incendie;

**QUE** M. Philippe Beudet, directeur du service de sécurité incendie, soit mandaté pour revoir les scénarios de déploiement des ressources contenues à l'étude de RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, et émettre ses recommandations sur les modes de mise en commun envisageables.

2019-06-148  
6855

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION # 2019- 03 - CARACTÉRISATION DE BANCS D'EMPRUNT - PROJET DE RECHARGE DE PLAGE À POINTE-AUX-OUTARDES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à un appel d'offres sur invitation #2019-03 pour la caractérisation de bancs d'emprunt pour le projet de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'appel d'offres sera réalisé dès que les documents seront finalisés par les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi du contrat.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder par appel d'offres sur invitation #2019-03 concernant la caractérisation de bancs d'emprunt pour le projet de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes.

2019-06-149  
6855

**FIXER LA DATE – CONSULTATION PUBLIQUE PROJETS DE RÈGLEMENTS**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de fixer au 25 juin 2019, à 19 h, à la salle du conseil, une consultation publique concernant les projets de règlements d'urbanisme numéros 350-19, 351-19 et le 352-19.

2019-06-150  
6855

**PROJET – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS**

**CONSIDÉRANT QUE** le service des loisirs de Pointe-aux-Outardes souhaite organiser une journée « Consultation citoyenne » dans la démarche de la création d'une politique de loisirs et culture;

**CONSIDÉRANT QUE** cette journée permettra de rassembler et faciliter les échanges des citoyens interpellés par le développement de l'offre de services en loisirs et culture de la Municipalité;



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

- CONSIDÉRANT QUE** le coût du projet est estimé à 8 703 \$ ;
- CONSIDÉRANT QUE** la demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants est de 5 961 \$.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Joëlle Bernier, superviseure des loisirs et de la culture, à présenter une demande d'aide financière au montant de 5 961\$, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants afin d'organiser une journée « Consultation citoyenne » dans la démarche de la création d'une politique de loisirs et culture.

2019-06-151  
6856

**PROJET – PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS**

- CONSIDÉRANT QUE** le service des loisirs de Pointe-aux-Outardes souhaite procéder à l'achat de 30 tables carrées pliantes ainsi que des nappes;
- CONSIDÉRANT QUE** celles-ci seraient utilisées pour les conférences ou activités conviviales, afin de favoriser les échanges et briser l'isolement;
- CONSIDÉRANT QUE** le coût du projet estimé et la demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés est de 3 970\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Joëlle Bernier, superviseure des loisirs et de la culture, à présenter une demande d'aide financière au montant de 3 970 \$, dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés afin de procéder à l'achat de 30 tables carrées pliantes ainsi que des nappes qui seront utilisées dans les activités.

2019-06-152  
6856

**TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE – ACCOTEMENTS DES RUES MUNICIPALES**

- CONSIDÉRANT** l'offre reçue pour la location d'une pelle avec broyeur (opérateur inclus) afin de réaliser des travaux de débroussaillage des accotements des rues municipales.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'offre de l'Entreprise Georges Lepage au taux horaire de 137,68 \$, taxes incluses, pour un maximum de 40 heures, au montant total de 5 507,20 \$, taxes incluses.

2019-06-153  
6856

**FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2019-06-154  
6857

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 21h30.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE

